

Mairie

LE PETIT CORPATUS N°39



CORPS - 1978.

vieille rue

BONNE ANNEE !



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an mil neuf cent soixante dix neuf, le quinze décembre
le Conseil municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni
en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de
M. Gérard CARDIN Maire.

OBJET :

Convention à intervenir
entre la Commune et l'Of-
fice Municipal du Tourisme

Nombre de conseillers municipaux en exercice :

Date de convocation du Conseil municipal :

PRÉSENTS : MM. CARDIN, PELLISSIER, ROUX, BLANC, PAULIN, DAVIN
MEI, CHRISTOL, BOUVIER.

ABSENTS : MM. MEGGIAS, DUMAS.

M. Jacqueline PAULIN

a été élu secrétaire.

M. Le Maire rappelle à l'Assemblée, la Délibération du 10 Mars 1979
qui décidait de contracter un emprunt de 130 000 F destiné à financer
des travaux d'aménagement aux campings municipaux lesquels sont gérés
par l'Office Municipal de Tourisme qui s'engage par Convention avec
la Commune à rembourser la totalité de l'Emprunt en échéances an-
nuelles de 15 000,00 F payables le 1er Novembre de chaque année jus-
qu'à expiration de la dette.

Ce remboursement sera payable à la requête du Receveur Municipal.

M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la Convention
à intervenir entre la Commune et l'Office Municipal de Tourisme.

Après Délibération et échange de vues, le Conseil Municipal :

- 1° - approuve l'exposé du Maire et la Convention à intervenir
- 2° - charge le Maire de la signer

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En Mairie, le 11 Janvier 1980

Le Maire,





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an mil neuf cent soixante dix neuf, le 15 Décembre
le Conseil municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni
en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de
M. Gérard CARDIN Maire.

OBJET :

Convention de cautionnement
d'un emprunt de 1.000.000 F
entre la Commune de CORPS et
la JEFA-PELISSERE.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Date de convocation du Conseil municipal : 8 Décembre 1979

PRÉSENTS : MM. CARDIN, PELLISSIER, ROUX, BLANG, PAULIN, DAVIN,
MEI, CHRISTOL, BOUVIER.

ABSENTS : MM. MEGGIAS, DUMAS

M. Jacqueline PAULIN a été élu secrétaire.

La séance ouverte Mr le Maire rappelle que les Pères de la Salette souhaitent se dessaisir de leur ancien séminaire situé sur le territoire de la Commune au bénéfice de la JEFA-PELISSERE.

Afin de permettre à l'association JEFA-PELISSERE de remplir son objet social, il est nécessaire de réaménager les bâtiments de façon à pouvoir les utiliser dans le cadre d'activités de vacances, ce qui offre une activité supplémentaire sur le territoire de la Commune.

Le Maire expose que pour mener à bien la remise en état et l'aménagement de ces constructions, un emprunt de un million de francs serait indispensable pour assurer la réalisation immédiate du programme complet.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire, délibère.

Article 1 - Pour permettre à la JEFA-PELISSERE de réaliser un emprunt de 1 000 000 F (UN MILLION DE FRANCS) destiné à l'aménagement d'un centre d'activités de vacances dans les locaux acquis, le Maire est autorisé à donner la garantie communale pour permettre la réalisation de l'emprunt.

Article 2 - La durée, le taux d'intérêt annuel de l'emprunt ainsi que le montant de l'annuité seront précisés dans le contrat à intervenir.

Le taux d'intérêt annuel ne pourra être supérieur au taux maximum autorisé à la date de la signature du contrat en application de l'arrêté interministériel du 24 Mars 1972 fixant les taux maxima d'intérêts annuels des emprunts effectués par les communes.

Article 3 - La Commune de CORPS s'engage pendant toute la durée du prêt à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les impositions directes nécessaires pour assurer le paiement des annuités.

Article 4 - Le Maire est autorisé à signer le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales des contrats du prêteur, après lecture de ce contrat devant le Conseil Municipal.

Fait en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme,

Fait à CORPS le 15 Janvier 1980

Le Maire,



— C O N V E N T I O N —

ENTRE :

1° - La Commune de CORPS représentée par M. le Docteur Gérard CARDIN,
Maire, agissant en cette qualité en vertu d'une Délibération du
Conseil Municipal du 15.12.1979

et

2° - L'Office Municipal de Tourisme représenté par son Président
M. BLANC Jean.

Les partis signataires décident par la présente Convention que le prêt
de 130.000 F contracté par la Commune de CORPS auprès de la Caisse d'Épar-
gne de LA MURE (Isère) aux fins d'aménagement des Campings Municipaux,
sera remboursé en son entier à la Commune par l'Office Municipal de Tou-
risme, par échéances annuelles de 15 000,00 F exigibles le 1er Novembre
par le Receveur Municipal.

Fait à CORPS, le 15 JANV. 1980

Le Maire,



Le Président de l'O.M.T

OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME

Syndicat d'Initiative

38970 CORPS

Maison de Pays :



CENTRE DÉPARTEMENTAL DE
FORMATION COMMUNALE ET
SOCIALE

Association Loi de 1901

4, Place Paul Vallier
38000 GRENOBLE
Tél. (76) 44.56.08

Cycle d'information sur
1^{er} BUDGET et les FINANCES COMMUNALES

➤ 1^{ère} Séance : LE CONTENU DU BUDGET COMMUNAL

les dépenses et les recettes
le fonctionnement et l'investissement
l'équilibre budgétaire
exercice pratique sur un cas concret

à LA MURE, en Mairie, le Vendredi 11 Janvier 1980 de 20 H à 22 H 30 environ,
ou à VALBONNAIS, en Mairie, le Samedi 12 Janvier 1980 de 9 H à 12 H,
ou à CORPS, en Mairie, le Samedi 12 Janvier 1980 de 14 H 30 à 17 H 30.

➤ 2^{ème} Séance : LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT ET LA FISCALITE DIRECTE LOCALE

Comment est répartie la dotation globale de fonctionnement?
A quelles communes bénéficie-t-elle?
Comment sont calculés les impôts directs locaux?
Quel rôle doit jouer le conseil municipal?

à LA MURE, en Mairie, le Vendredi 15 Février 1980 de 20 H à 22 H 30 environ.

➤ 3^{ème} Séance : COMMENT MONTER UNE OPERATION D'EQUIPEMENT ?

Quels financements la commune peut-elle obtenir ?
Subventions, emprunts...
Comment réaliser l'opération ? de la demande de subvention
à la réalisation des travaux en passant par les
marchés...

à CORPS, en Mairie, le Samedi 1^{er} Mars 1980 de 9 H à 12 H.

➤ 4^{ème} Séance : LA POLITIQUE BUDGETAIRE DE LA COMMUNE

Quel est le rôle du Maire, du Conseil Municipal, du Per-
cepteur, de la Préfecture?..
Quels sont les différents documents financiers de la com-
mune?
Quels choix peut faire un conseil municipal dans le vote
d'un Budget ?

à VALBONNAIS, en Mairie, le Samedi 15 Mars 1980 de 9 H à 12 H.

Ces séances d'information sont plus particulièrement destinées aux membres des Conseils municipaux, mais toute personne s'intéressant à la gestion des affaires municipales est également invitée à y participer.

La participation est GRATUITE, ce cycle étant pris en charge financièrement par les communes de LA MURE, LA MOTTE D'AVEILLANS, CORPS et le Syndicat intercommunal du VALBONNAIS.



CONVENTION DE GARANTIE D'EMPRUNT

ENTRE :

La ville de CORPS (ISERE)

ET :

L'ASSOCIATION JEFA-PELISSERE, dont le siège est à MARSEILLE 13005
23, Bd des Frères Godchot

ENTRE LES SOUSSIGNES :

Monsieur CARDIN, Maire de la Commune,

agissant en vertu d'une délibération du Conseil de ladite commune, en date du 20 Décembre 1979

ET :

Monsieur Jean BOUSQUET, Secrétaire de la JEFA-PELISSERE,

agissant en exécution d'une délibération du conseil d'administration de l'association, en date du 5 Janvier 1980

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIVIT :

La commune de CORPS, par délibération du conseil municipal, en date du 15 Décembre 1979 a accordé à l'ASSOCIATION JEFA-PELISSERE, la garantie du service en intérêt et amortissement d'un emprunt à taux normal de UN MILLION DE FRANCS, destiné à l'aménagement des constructions, sur un emplacement sis sur la commune :

Bâtiments du Séminaire de la SALLETTE -

Il est convenu entre la JEFA-PELISSERE et la commune de CORPS, en complément du jeu de la garantie les engagements suivants, applicables pour la durée de ladite convention :

- a) La JEFA-PELISSERE s'engage à faire les travaux d'aménagements et de sécurité nécessaires à l'accueil des groupes,
- b) La JEFA-PELISSERE s'engage à garder l'intégralité des terres agricoles pour l'exploitation de la ferme,
- c) Le régisseur de l'exploitation agricole sera régisseur de l'exploitation de CORPS et des COTES de CORPS, de façon à faire une exploitation rentable et d'une superficie acceptable,
- d) Le régisseur de l'exploitation agricole en particulier, et le reste du personnel nécessaire à la bonne marche de la Maison en général, seront choisis en priorité parmi les candidatures locales et de CORPS en particulier,
- e) En ce qui concerne l'accueil touristique une concertation devra se faire avec l'Office du Tourisme, le Village de Vacances et les hôteliers.

.../...

Le jeu de la garantie susvisée est subordonné aux règles ci-après, déterminant à cet effet les rapports entre la commune de CORPS et l'association.

ARTICLE PREMIER

Les opérations poursuivies par l'association, tant au moyen de ses ressources propres que des emprunts qu'elle a déjà réalisés avec la garantie de la commune de CORPS ou qu'elle réalisera avec cette garantie, donneront lieu à la fin de chaque exercice comptable à l'établissement, par l'association d'un compte de gestion en recettes et en dépenses, faisant ressortir pour ladite année et par opération, le résultat propre à l'exploitation de l'ensemble des immeubles appartenant à l'association, qui devra être adressé au Maire de CORPS, au plus tard :

- le 31 Mars de l'année suivante.

ARTICLE II

Le compte de gestion défini au paragraphe premier de l'article ci-dessus comprendra :

Au crédit : les recettes de toutes natures auxquelles aura donné lieu la gestion des immeubles et installations appartenant à l'association.

Au débit : l'ensemble des dépenses auxquelles aura donné lieu ladite gestion, notamment les frais d'administration et de gestion, les charges d'entretien, de réparation, de gardiennage, les impôts, les taxes, les charges d'intérêts et d'amortissement afférentes aux emprunts contractés pour la construction desdits immeubles et installations.

A ce compte de gestion devront être joints les états ci-après :

- état détaillé des frais généraux
- état détaillé des créanciers divers faisant apparaître les sommes qui pourraient rester dues aux établissements prêteurs, sur les échéances d'intérêts et d'amortissement d'emprunts contractés
- état détaillé des débiteurs divers, faisant ressortir les loyers non payés.

ARTICLE III

Si le compte de gestion, ainsi établi, est excédentaire, cet excédent sera utilisé jusqu'à due concurrence, et, dans le cas où la garantie communale aurait déjà eu à jouer à l'amortissement de la dette contractée par l'Association vis-à-vis de la commune de CORPS et figurant au compte d'avances ouvert au nom de celle-ci dans les écritures de l'Association suivant les conditions prévues à l'article 4, ci-après.

Si le compte d'avances suvisé ne fait apparaître aucune dette de l'association, le solde excédentaire du compte de trésorerie sera employé conformément aux statuts de l'association.

Si du compte de trésorerie et de l'état détaillé des créanciers divers, il résulte que l'association n'a pas réglé tout ou partie des intérêts et amortissements échus d'emprunts garantis par la commune de CORPS, et qu'elle ne dispose pas de disponibilités suffisantes pour le faire, la commune de CORPS effectuera ce règlement entre les mains des prêteurs aux lieu et place de l'association, dans la mesure de l'insuffisance des disponibilités constatées.

Ce règlement constituera la commune de CORPS, créancier de l'association.

ARTICLE IV

Un compte d'avances communales sera ouvert dans les écritures de l'association.

Il comportera, au crédit, le montant des versements effectués par la commune en vertu de l'article 3, majoré des intérêts supportés par celle-ci, si elle a dû faire face à ces avances au moyen de fonds d'emprunt ; au débit, le montant des remboursements effectués par l'association. Le solde constituera la dette de l'association vis-à-vis de la commune.

ARTICLE V

L'association, sur simple demande du maire, devra fournir à l'appui du compte et des états visés à l'article premier, toutes justifications utiles.

Elle devra permettre à toute époque aux agents désignés par le préfet en exécution de contrôler le fonctionnement de l'association, d'effectuer la vérification de sa caisse ainsi que ses livres de comptabilité et, d'une manière générale, de s'assurer de la parfaite régularité de toutes ses opérations.

ARTICLE VI

L'application du présent contrat se poursuivra jusqu'à l'expiration de la période d'amortissement de l'emprunt contracté avec la garantie de la commune.

A l'expiration de ladite convention et si le compte d'avances communales n'est pas soldé, les dispositions des articles premier, II, III (paragraphe I), IV et V, resteront en vigueur jusqu'à l'extinction de la créance de la commune.



ARTICLE VII

Compte tenu de l'importance du montant des annuités de remboursement, si elles venaient à jouer, la JEFA PELISSERE accepte au bénéfice de la commune que soit prise une hypothèque conventionnelle de premier rang sur la propriété.

Fait à CORPS, le 15 JANV. 1980

In et signatus

POUR LA VILLE DE CORPS
LE MAIRE

POUR LA JEFA PELISSERE
LE SECRETAIRE

et GODEBERT

JEFA PELISSERE
23, 07, rue de la République
13005 MARSEILLE

[Handwritten signature]



SUR LES PAS DE NAPOLEON

Suite du Petit Corpatus n° 34 -

Mardi 15 mai 1979 à 7h.30 horaire prévu, les membres du club du 3ème âge de Corps se rassemblent devant le local du Crédit Agricole pour un voyage de cinq jours sur la côte d'Azur offert par le club.

Les retardataires étiquettent leurs bagages rapidement au nom de Voyage Conseil : Club du 3° âge de Corps - Hôtel Midland, 41 Rue Lamartine 06 Nice.

C'est dans cet hôtel que nous séjurerons du mardi 15 mai au samedi 19 mai date du retour à Corps.

Les langues se délient, en prenant place dans le car, et en regardant le ciel qui nous annonce un temps grisâtre et peut-être la pluie en cours de route.

Mais ça ne fait rien, nous partons en suivant la route empruntée par Napoléon et ses hussards vers Nice, Nice la belle, la Côte d'Azur la grande bleue que plusieurs d'entre nous vont voir pour la première fois. Il n'est donc pas possible que le soleil nous abandonne et ne se montre pas pendant notre séjour.

A Sisteron a lieu la pause réglementaire et le petit déjeuner. Il commence à pleuvoir, mais nous n'y pensons pas, et pour chasser le mauvais sort, nous nous chantons et puis le chauffeur connaît quelques belles histoires.... Il est jeune, il est beau, on peut le pardonner!

A notre arrivée à Castellane il fait beau. Avant d'apprécier un bon repas servi à l'hôtel de la place, nous faisons un petit tour dans la ville, très bien placée au carrefour de la Route Napoléon et de la route du Haut Verdon.

Elle garde un souvenir bien vivant de celui que nous appelons "le renard du Champsaur" qui en 1586 se battit farouchement dans cette ville; et de Judith Andrau dont la chanson "Le Pétardier" rappelle le fait historique.

De notre table nous voyons Notre-Dame du Roc, chapelle construite sur le roc, falaise calcaire qui domine la ville de 184 m. lieu de pèlerinage et d'excursion.

Et c'est ainsi qu'au fur et à mesure que nous approchons de Nice, nous pénétrons dans un pays riche de contrastes, par son relief, son climat et sa végétation.

La route serpente entre des forêts de pins, de garrigues bruisantes, coupe des châteaux calcaires, arides, après, descend vers la vallée, traverse des vieux villages perchés en nid, d'aigle, longe des champs de lavande et des oliveraies. Comme nous sommes loin de nos forêts de mélèzes et de sapins!

En arrivant à Grasse, le soleil brille de tout son éclat, pour nous permettre d'attendre patiemment au milieu d'un jardin, aux pelouses vert tendre qui resplendit et embaume de toutes ses fleurs.

Les citronniers balancent leurs fruits au bout de leurs branches et leur parfum arrive jusqu'à nous.

...../

Puis c'est notre tour de visiter une distillerie de fleurs et fabrique des parfums Molinard. Après avoir traversé des salles immenses et hautes où sont alignés pots et flacons, alambics, cornues, nous sommes arrivés (comme il se doit) dans une salle de ventes.

Là mesdames et messieurs, vous n'avez que le choix pour parfaire votre beauté. Ouvrez le portemonnaie, et vous rapporterez dans vos bagages : parfums, savons, eau de toilette.... etc. en souvenir de votre passage.

En remontant dans le car, bourses et portefeuilles sont déjà plus légers et c'est la descente rapide vers Nice, la vue sur la mer, que l'on voit, qui se cache, que l'on retrouve au détour de la route.

Nous passons devant l'aérodrome, 2ème de France pour le trafic des voyageurs, nous longeons la promenade des Anglais, avec ses palmiers légendaires, ses jardins fleuris où nous viendrons admirer la grande bleue.

Le car nous dépose, sains et saufs devant l'hôtel situé au centre de la ville.

Le personnel est accueillant, les chambres confortables. Notre séjour à Nice se présente sous de bonnes augures.

Le soir, après le dîner au restaurant, nous faisons du lèche-vitrine. Puis chacun regagne sa chambre pour se reposer et dormir car la journée de demain est chargée en visites.

Mercredi 16 mai - Après le petit déjeuner, nous partons en car visiter Nice, capitale de la Côte d'Azur, reine de la Riviera. Les titres de gloire ne manquent pas à cette magnifique station hivernale, et estivale, centre de tourisme privilégié.

Pour moi, qui avait eu la chance de faire sa connaissance 15 ans plus tôt, je la trouve plus belle que jamais.

Nous ne sommes étonnés que la reine Victoria, et sa suite aient souhaité séjourner dans cette ville pour fuir le "fog" londonien et retrouver l'empire du soleil, avec 2725 h. de soleil à Nice contre 1465 à Londres.

Nous traversons le torrent du Paillon sur lequel a été construit le palais des expositions et congrès, et qui partage la ville en deux à l'ouest la ville moderne, à l'est, la vieille ville et le port dominés par la colline de Cimiez.

Notre guide érudite mais sans emphase, nous fait revivre l'histoire de Nice depuis sa fondation par les grecs et les romains, avant de passer à la maison de Savoie, sans oublier le séjour de Bonaparte à Nice en 1794 et en 1796, alors qu'il prend le commandement de l'armée d'Italie.

C'est de Nice, qu'il écrivait à Joséphine que nous venons de revoir sur le petit écran "Mon adorable, je souffre de méloigner avec la vitesse du Rhône, mes sentiments sont aussi volcaniques que le tonnerre."

Elle nous rappelle aussi le rôle important que jouèrent dans la vie politique Masséna "l'enfant chéri de la victoire" dont une place porte son nom, et Garibaldi, chef de la révolution italienne.

De la colline de Cimiez, la vue est magnifique sur "la baie des anges". "Le Napoléon" paquebot qui assure la traversée de Nice à Ajaccio quitte le port, tandis que des centaines de bateaux de plaisance se balancent au gré des vagues.

...../

De splendides villas se cachent parmi une végétation luxuriante. Une fête enfantine nocturne se prépare activement dans les jardins aux oliviers plusieurs fois centenaires.

Sur le podium déjà dressé, est prise la photo souvenir.

Le musée National Marc Chagall est en restauration, nous n'aurons pas le plaisir de le visiter.

L'église (ancien monastère bénédictin) abrite trois belles peintures sur bois des Bréa : La Piéta, la descente de la Croix et la Crucifixion.

Sur la place une colonne en marbre blanc, porte un calvaire datant de 1477. Dans le jardin, (à côté de l'église) nous nous sommes promenés sous des tonnelles de rosiers en fleurs. En descendant sur Nice, nous admirons le charme de son site.

Les musées abondent à Nice. Il faudrait plusieurs jours pour les visiter. L'heure du déjeuner approche, et pourtant nous aimerions flâner.

Avant de rentrer à l'hôtel nous nous rendons à la cathédrale Orthodoxe Russe.

Faite par des matériaux venant de Russie, elle est remarquable par son architecture, la richesse de son ornementation extérieure et intérieure, ses icônes en or et argent.

L'après-midi, c'est une excursion surprise à Saint-Paul de Vence pays des roses, œillets, violettes, des oliviers et des orangers. Vence est un vieux bourg pittoresque posé sur un promontoire rocheux aux ruelles étroites.

Il fait beau et même chaud. Nous cherchons des coins ombragés pour admirer le panorama.

Entre deux boissons fraîches, nous visitons la chapelle du Rosaire (Chapelle Matisse).

La vieille ville est entourée d'une enceinte elliptique percée de 5 portes. Il faut contourner la tour carrée du 13^e siècle accolée à l'ancien château pour franchir la porte Peyra.

Sur la place du Peyra, arrivent des voitures de la télévision. Il paraît que ce soir, dans le plus grand hôtel de Vence, à la lumière des chandelles, se produira notre chanteuse Régine.

Pour pénétrer chez les marchands de souvenirs et de cartes postales, il faut faire du coude à coude. Les faïences et les poteries de St Paul de Vence, signées de A. Clément sont renommées, mais à quel prix !

Le soir à l'hôtel, bien que fatigués, beaucoup d'entre nous trouvent le moyen de se réunir dans les chambres pour faire la belote.

Jeudi 17 mai - Nous quittons Nice de bonne heure, pour une excursion en principauté de Monaco. La route que nous empruntons ne manque pas de pittoresque, car elle surplombe des précipices, des à pics, ce qui nous donne le vertige. Mais le paysage est unique. Sous un beau soleil et un ciel pur, nous découvrons la principauté, pays de rêve ! En traversant la ville nous comprenons très vite, pourquoi les monegasques qui habitent une province 70 fois moins étendue que Paris..... ne paient pas d'impôts !

La principauté comprend Monaco la vieille ville, et Monté-Carlo la ville neuve.

Lorsque nous arrivons en longeant le port, des ouvriers s'affairent à installer des tribunes pour une course automobile. Les places sont numérotées si près les unes des autres, que je me demande où les spectateurs posent leurs fesses pour être assis.

Notre chauffeur qui voudrait bien nous déposer le plus près possible du musée océanographique tourne en rond pour pouvoir se garer. Il s'énerve, nous aussi, car le temps passe vite.

La visite est intéressante mais longue. Volontiers nous resterions longtemps à regarder l'aquarium, un des plus beaux d'Europe.

D'autres groupes viennent derrière. Il faut avancer.

Dans le musée océanographique il y a tant et tant de choses à voir que je m'égarer et me retrouve dans une salle de cinéma permanent.

Nous regardons nos montres. L'heure de la relève de la garde approche. Dans la rue, une foule de personnes marchent à grands pas en direction du palais.

L'attente est longue. Notre présidente s'en va faire la causette avec un garde en faction devant la porte d'où sortira la relève. Comme d'habitude, c'est le système D qui a la priorité. Un père a pris son gessse sur les épaules. Ca y est, je n'y vois plus rien. Alors je regarde le palais. Son architecture n'est pas particulièrement belle, une partie renaissance, une partie mauresque. C'est une question de goût bien sûr!

J'imagine ce que peut être un jour de fête pour les monegasques dans un pays où l'aisance règne en maîtresse. Et quand arrivent des messieurs tout fringants, dans leur costume d'apparat, les applaudissements retentissent.

Jeune ou vieux, l'homme est épris de belles choses qui font rêver. Voilà pourquoi nous aimons voir parler de nos princes et princesses, surtout quand ils aiment leur pays, leur peuple, qu'ils veulent leur bonheur.

Alors, nous souhaitons que toujours les canons alignés de chaque côté de l'entrée du palais, tirent des slaves pour annoncer des événements heureux.

A l'hôtel nous sommes serrés comme des anchois tellement les clients sont nombreux. Nous faisons connaissance avec deux clubs de Montélimar, en promenade.... comme nous!

L'après-midi nous parton pour menton et San-Remo.

De cette incursion en territoire italien, nous gardons le souvenir (de bonnes bouteilles entassées dans le coffre du car). Mais où sont les plages de sable fin, d'une propreté parfaite de notre Riviera! Où sont les palaces, les beaux magasins, les villas luxueuses?

D'un côté c'est le jour dans une lumière intense, de l'autre la nuit et sa pénombre!

San Rémo n'est pas l'Italie toute entière... heureusement!

Sous des serres de teinte blanche ou grise, sont cultivés fleurs et primeurs. Ces serres qui s'étagent dans la montagne rendent le paysage monotone.

La fatigue commence à se faire sentir. La route paraît longue et languissante. Nous avons hâte de nous retrouver en territoire français, de retrouver le restaurant, l'hôtel et notre chambre.

Vendredi 18 mai - Comme elle est belle "notre" Côte d'Azur.

Aujourd'hui nous allons découvrir Les Maures et l'Estérel en faisant

...../

MENAGEZ VOTRE COEUR

De nos jours, les maladies cardio-vasculaires sont plus meurtrières que le cancer. Pourtant, ces affections ne sont pas inéluctables. On peut parfaitement vivre de telle sorte que leur apparition soit évitée; on peut également, si on les a contractées, en limiter les effets et en guérir.

D'ABORD L'HEREDITE...

Lorsque l'on parle de maladies cardio-vasculaires, la première notion qui doit intervenir est celle des facteurs de risque. C'est remarque le docteur Bergogne, cardiologue, Président du Syndicat des Médecins Français Spécialistes des maladies du coeur et des vaisseaux, une notion qui n'est plus récente. Toutefois, la liste des facteurs nocifs peut aller en augmentant à la suite des grandes enquêtes épidémiologiques actuellement pratiquées un peu partout dans le monde.

Dans les principaux facteurs de risque, figure en premier lieu l'hérédité. Nous présentons au départ une inégalité en ce qui concerne nos chances de voir se développer une maladie cardio-vasculaire. En second lieu, il y a le mode de vie. C'est à ce niveau qu'interviennent les facteurs de risque sur lesquels on pourra agir le plus facilement, ces facteurs de risque dépendant souvent les uns des autres, ce qui rend difficile l'appréciation exacte du rôle de chacun.

Le mode de vie moderne, souvent caractérisé par la sédentarité et les "stress" psychologiques répétés, va favoriser les erreurs de régime, la consommation du tabac et de l'alcool. Il faut aussi savoir que des facteurs de risques ne se contentent pas de s'additionner, ils se multiplient, les principaux étant l'hypertension, le diabète patent ou latent, le tabagisme, l'alimentation trop riche en calories (notamment en lipides d'origine animale et en sucre d'assimilation rapide).

LES PREMIERS SYMPTOMES

On peut dire, remarque le docteur Bergogne, que lorsque les symptômes d'alarme apparaissent, on a déjà affaire à des lésions importantes des vaisseaux et qu'une bonne prévention doit se situer avant l'apparition de ces symptômes. Parmi eux, on pourra, par exemple, constater l'existence d'une hypertension artérielle, qui a une action directe dans la constitution de l'athérosclérose (dépôt de graisse dans les artères qui vont finir par se boucher). Dans les symptômes d'alarme, il faut que le médecin recherche par l'interrogatoire l'existence des facteurs de risque plus haut énumérés. Un sujet qui présente une importante hérédité cardio-vasculaire, des ascendants diabétiques, hypertendus ou hypercholestérolémiques, nécessitera une prévention efficace dès l'enfance.

Les symptômes précoces recherchés au cours d'un examen pourront être l'élévation de la tension. On étudiera également les habitudes alimentaires, l'obésité. L'électro-cardiogramme n'apporte généralement à ce stade pas de renseignements et reste normal. Parmi les examens fournissant des renseignements sur l'état artériel, le médecin s'aidera du fond d'oeil pour rechercher une sclérose vasculaire, dans les techniques récentes, un examen par ultra-sons, l'effet Doppler, peut renseigner sur le calibre, la souplesse, le débit des grosses artères.

Les autres examens qui peuvent dépister, au début, l'athérosclérose sont des examens biologiques, essentiellement l'acholestérolémie, complétée au besoin par l'étude du HDL-cholestérol et des triglycérides (l'étude du métabolisme des sucres), en sachant qu'une glycémie à jeun normale n'élimine pas un diabète biologique.

A l'issue d'un examen de ce type, on peut séparer les sujets selon qu'ils présentent des risques faibles, des risques moyens ou de très hauts risques. On pourra alors déterminer une prévention qui, dans 90% des cas, pourra se limiter à une modification des habitudes et à une nouvelle hygiène de vie (conditions de travail, exercice physique, régime alimentaire, suppression de tabac). A ce stade, théoriquement on peut intervenir avant que n'apparaissent les maladies cardio-vasculaires et que ne s'expriment les symptômes d'alarme.

QUAND LE PROCESSUS EST COMMENCE...

Deuxième stade : on se trouve en présence de maladie cardio-vasculaires qui ont une expression clinique. Le malade a consulté pour un symptôme, par exemple des céphalées (maux de tête) qui amènent à découvrir une hypertension, ou des douleurs dans la poitrine à l'effort qui montrent une attaque des artères coronaires (angine de poitrine) ou des petits troubles neurologiques (absences, troubles de la mémoire) qui peuvent correspondre à une mauvaise vascularisation cérébrale ou encore des crampes dans les membres inférieurs à la marche, qui signalent l'artérite. Ces symptômes traduisent des lésions artérielles qui ont mis des années à se constituer et dont on ne peut espérer la disparition rapidement. Il faut toutefois stopper l'évolution et l'extension de ces lésions. Le premier geste consistera à éliminer de la même façon le facteur de risque, mais, dans tous les cas, en plus des précautions générales, une thérapeutique s'avèrera le plus souvent utile.

La conjonction de ces deux gestes permettra d'éviter de passer au stade suivant, celui des affections graves et encore souvent mortelles. Ce dernier stade d'évolution de la maladie sera dominé par les risques de thrombose (c'est-à-dire l'obturation complète d'un vaisseau), ce qui réalisera, au niveau des coronaires, l'infarctus du myocarde, au niveau d'une artère cérébrale, un accident neurologique grave, dont le plus typique est l'hémiplégie, et, au niveau d'une artère périphérique, une artérite aiguë thrombosante. Ce n'est plus là un problème de prévention, mais un problème de traitement médical, voire chirurgical, pour rétablir la vascularisation perturbée. Mais ultérieurement, le malade, une fois guéri de l'épisode aigu, devra être soumis de façon encore plus stricte au régime, au traitement, à une bonne adaptation de ses conditions de vie, pour réaliser la prévention des récurrences.

PREVENIR VAUT MIEUX QUE GUERIR!

Quels sont donc les moyens de prévention des maladies cardio-vasculaires ?

Ils sont très simples dans leurs principes : supprimer les facteurs de risques nocifs, c'est-à-dire l'alimentation trop salée, trop riche en graisse animale en sucres, interdire le tabac (à 25 ans, un homme qui fume 25 cigarettes par jour voit son espérance de vie diminuer de 6 ans par rapport à un non-fumeur), pratiquer régulièrement une activité physique, essayer d'avoir une vie familiale et sociale ouverte et détendue.

Mais, en fait, l'application de ces moyens est difficile, compte tenu des habitudes acquises, en particulier sur le plan alimentaire depuis l'enfance et de l'atmosphère conflictuelle dans laquelle vivent la plupart de nos contemporains. C'est pourtant cette prévention qui est la seule nécessaire au stade de la prévention primaire et qui reste capitale dans le cadre des préventions secondaire et tertiaire. La prévention passera aussi par la correction des anomalies pathologiques observées : traitement de l'hypertension artérielle ou du diabète, par exemple, ou correction d'une anomalie des lipides.

La prévention des récidives de maladies cardio-vasculaires ne devra pas, parailleurs, se contenter des nombreux traitements à visées cardiaques ou artérielles, mais comprendre une véritable réadaptation, la rééducation et la réinsertion du sujet. Dans le cas d'un infarctus du myocarde, le risque de récurrence est grand dans l'année qui suit et, bien que diminuant, persiste ensuite. Actuellement, contrairement à ce qui se passait autrefois, le but poursuivi est de redonner au malade une vie normale. Dans un premier temps, une fois sorti de la phase aiguë, il effectue une convalescence en milieu cardiologique et pratique un entraînement à l'effort progressif et contrôlé. En même temps, son régime alimentaire est adapté. Ses problèmes de réinsertion professionnelle doivent être étudiés dès ce stade et, éventuellement, un soutien psychologique doit être envisagé. Ces méthodes ont permis de raccourcir considérablement la durée de la convalescence, de rendre possible une reprise rapide de la vie sociale et de réduire pour l'avenir les risques de complications et de rechutes.

Philippe Delaunes

LE DON DU SOURIRE

Il ne coûte rien et produit beaucoup,

Il enrichit celui qui le reçoit
 Sans appauvrir celui qui le donne.

Il ne dure qu'un instant,
 Mais son souvenir est parfois immortel

Un sourire, c'est du repos pour l'être fatigué,
 Du courage pour l'âme abattue,
 De la consolation pour le cœur endeuillé.

C'est un véritable antidote
 Que la nature tient en réserve pour toutes les peines.

Et si l'on refuse le sourire que vous méritez,
 Soyez généreux, donnez le vôtre.

Nul, en effet, n'a autant besoin d'un sourire,
 Que celui qui ne sait pas en donner aux autres.

Transmis par C.B.

EXPLOSIFS : Déclaration de disparition - Sanctions

La loi n° 79-519 du 2 juillet 1979 (JO.3 juillet 1979) aggrave les sanctions pour défaut de déclaration auprès du service de police ou de gendarmerie, dans les 24 heures suivant le moment où a été constatée la disparition de tout ou partie des explosifs. Cette obligation incombe à toute personne détentrice d'une autorisation de fabriquer, d'acquérir, de transporter ou de conserver en dépôt des explosifs (la sanction de ce délit est de 15 jours à 1 an de prison et d'une amende de 2000frs à 40.000 frs). S'il s'agit d'un préposé à la garde des produits explosifs, la sanction est de 15 jours à 6 mois de prison et de 1000 à 10.000 frs d'amende (J.M. août-sept. 1979, 487).

D. Perrot

ET LE RESTE : Le radiateur, les bougies, les vis platinées, l'embrayage, les amortisseurs, tout doit être vérifié par votre garagiste habituel. Une mécanique bien au point vous laissera libre de vous concentrer sur la conduite. La bonne conduite précisément implique quelques précautions. Ainsi, habillez-vous confortablement avec des vêtements qui n'entraveront pas vos gestes. Prévoyez une lampe électrique utile en cas de crevaison, un triangle de présignalisation, un grattoir pour débarrasser vos vitres du givre qui les recouvre et un sac de jute ou un morceau de grillage à glisser sous une roue qui patine.

Pour prévoir le verglas, écoutez les radio-guidages, les informations météo et observez les chutes conjuguées du baromètre et du thermomètre. Dès que les températures approchent Zéro, méfiez-vous des endroits exposés comme les sommets de côtes les crées de bois ou les ponts. Le vent y dépose des plaques de glace traitresses alors même que la route qui précède semble sûre. Roulez à allure modérée et de préférence en 3ème ou 4ème, ces rapports évitent les à-coups à l'accélération. Ces précautions sont aussi valables sur la neige où la meilleure technique consiste à prévoir tous les incidents de parcours. Conformez-vous à la signalisation en place, ne forcez jamais un barrage en montagne et équipez votre véhicule de chaînes ou de pneus à clous lorsqu'ils sont recommandés.

LES EQUIPEMENTS SPECIAUX. - Les pneus cloutés sont autorisés cet hiver depuis le 15 novembre et jusqu'au 15 mars, leur utilisation étant soumise à une vitesse limitée à 90km/h avec apposition du disque obligatoire à l'arrière. Désormais les crampons de 6mm sont les seuls autorisés mais les anciens modèles seront encore tolérés jusqu'au 15 mars 1981. Ce type d'équipement est malheureusement le plus efficace, à la condition impérative de le monter sur les quatre roues. Pour limiter l'investissement, il est toujours possible de choisir des pneus rechapés neige.

Interdit en Allemagne et en Suisse, le pneu clouté est remplacé par le pneu "hiver" qui obtient des résultats satisfaisants sur route enneigée mais sensiblement inférieures sur la glace. Il n'est soumis à aucune restriction de vitesse mais son prix est égal au pneu clouté. Il faut en effet, prévoir une dépense de 300 frs par roue montée.

La chaîne est l'accessoire le plus utile dans la neige fraîche ou profonde et convient très bien aux automobilistes qui n'affrontent que rarement des conditions de circulation hivernales. Difficiles à mettre en place et salissantes, les chaînes valent entre 200 et 400fr et ont une efficacité proportionnelle au nombre de mailles entrecroisées sur le pneu. De plus, elles n'acceptent absolument pas le roulage sur route sèche.

Toutes les bombes anti-givre, anti-buée facilitent les démarrages à froid sont disponibles partout et aident bien certains matins de forte gelée à remettre votre voiture en état. C'est d'ailleurs une simple question de sécurité, la bonne visibilité d'un pare-brise n'étant obtenue avec le système de désembuage de bord qu'après 20 ou 30 kilomètres, lorsque le moteur a chauffé.

Enfin, si vous utilisez un moteur Diésel, il faut savoir que le gazoil distribué en France permet de rouler sans problème entre -4 et -9° C. Si un refroidissement brutal est prévu, la Chambre Syndicale de l'industrie du pétrole recommande d'ajouter au gazoil de l'essence ordinaire dans une proportion ne dépassant pas 15%. Avec du pétrole lampant dont les qualités lubrifiantes sont meilleures. On peut monter à 30%. Les premiers kilomètres seront accomplis à régime très modéré afin de permettre une mise en température progressive du carburant.

Suite ...

- 6° PASTROMADJAN Taïl
- 7° GARIONE Nathalie (Pellafol)
- 8° MARTIN Franck
- 9° DIDIER Sébastien

10 km

- Toutes Catégories -
- 1° SERRE-COMBE Alain (Pellafol)
 - 2° SERRE-COMBE Pierre
 - 3° ODDOS Yves
 - 4° GRISE Pierre
 - 5° JOUBERT Thierry
 - 6° ARMANDO Patrick
 - 7° FRANCOZ Jean
 - 8° ROUX Denis
 - 9° ROUX Gisèle (Corps)
 - 10° DITTER Romain (Gap)

20 km -

Toutes Catégories - 1° BAUP Gibert (Mens)

Famille la plus représentée - Meyzeno (Pellafol)

Groupe le plus important - Foyer de Pellafol

Suite du voyage des enfants à Grenoble.

Jeudi 6 décembre, nous sommes allés à Grenoble.

Le départ avait lieu à 7h 45 : toutes les mamans avaient préparé le casse-croûte.

Arrivés à Grenoble, nous prenons la route de la Maison de la Culture. Une dame nous accueille et nous installe dans la salle du Théâtre. Le rideau se lève et nous assistons à quelques aventures du célèbre Tartarin de Tarascon : La chasse aux casquettes, la mort du "Lion" qui n'était en réalité qu'un pauvre bourricot, la demande en mariage, ... et pour finir le retour à Tarascon et l'accueil triomphal des Tarasconnais à leur célèbre concitoyen. Au total, une heure de spectacle fort intéressant.

Comme il n'est que onze heures, la maîtresse dit : "il nous reste un peu de temps avant d'aller manger, allons jusqu'au muséum d'histoire naturelle, il y a une exposition sur l'Egypte, nous pourrions peut-être la voir"

En effet, toute une salle a été aménagée, et nous admirons la faune et la flore de l'Egypte, qui sans le Nil, ne serait qu'un désert.

A midi, nous déjeunons à l'école maternelle que dirige Mme Herter et où comme déjà en avril, nous sommes fort gentiment accueillis.

A deux heures nous gagnons le musée Fantin Latour pour voir l'Exposition sur l'Egypte ancienne : Une reproduction de la célèbre pierre de Rosette qui permit à Champollion de découvrir le secret des hiéroglyphes se trouve à l'entrée; puis ce sont les momies, celle surtout d'un enfant de notre âge, celle d'une chanteuse; de sarcophages artistement décorés, de statuettes, de fragments de bas relief.... D'autres écoles sont là et nous devons laisser la place.

Un rapide tour chez les peintres et il est l'heure de monter dans le car pour regagner Corps.

Nous sommes tous ravis de notre journée et parlons déjà d'une prochaine "descente" à Grenoble pour d'autres visites.

Travail de français des Cours moyens

Cela s'est passé au mois de décembre :

Le 1^o Concours de belote organisé par le club du 3^{ème} âge

Le 6 Sortie à Grenoble pour les enfants écoles.

Le 9 Banquet des Pompiers

Le 15 Soirée Paella au village de vacances

16 Goûter du club du 3^{ème} âge et de la Maison de Retraite

29 Arbre de Noël à l'atelier de couture

DATES A RETENIR

Dimanche 20 janvier à 17 heures : Arbre de Noël des Sapeurs Pompiers

Samedi 26 janvier à 21 heures, Assemblée extraordinaire de l'Office du Tourisme.

Dimanche 27 janvier à 15 heures : Goûter des Anciens, offert par la Municipalité

Mardi 5 février : Repas de Ste Agathe

Samedi 9 février à 20h.30 : Assemblée Générale du Club du 3^{ème} âge

LES VOEUX DE LA MUNICIPALITE

Le Maire et le Conseil Municipal adressent à toutes et à tous, leurs meilleurs vœux pour 1980, et souhaitent que cette année qui commence leur apporte bonheur et santé.

CLASSE DE NEIGE

Depuis début janvier, les classes de neige sont arrivées, 2 classes de Ste Geneviève des Bois, au mas de la Côte et une classe de Maurecourt (région parisienne) au Village de Vacances. La neige est au rendez-vous, nous souhaitons que tous en profitent au maximum.

Navette CORPS-BOUSTIGUE

Elle a lieu tous les mercredi, samedi et dimanche, départ à 13h.30, devant la mairie.

ELECTIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

CAISSE DE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

DE L'ISERE

RENOUVELLEMENT DES DELEGUES COMMUNAUX

Les élections pour le renouvellement des délégués communaux de la Mutualité Sociale Agricole auront lieu dans la commune le : **22 MARS 1980**

En conformité avec les instructions préfectorales, les listes électorales provisoires sont déposées en mairie.

Les assujettis au régime de protection sociale agricole sont invités à en prendre connaissance et à vérifier leur inscription.

Ils peuvent pour cela se présenter à la Mairie.

avant le

24 JANV. 1980

de *10h* à *16 heures*

Le Maire,



G. Cardin
Dr G. CARDIN

CUISINE

LES QUENELLES

QUENELLES DE POISSON, SAUCE BISQUE

(photo couverture - 6 personnes)

Une douzaine de quenelles de poisson. 1 boîte de bisque de homard (ou de crevettes), 1 dl d'eau, 125 g de crème fraîche, sel, poivre, 2 c à soupe de gruyère râpé.

Egouttez les quenelles, rangez-les dans un plat allant au four. Faites chauffer le contenu de la boîte de bisque allongé d'eau, ajoutez la crème fraîche et rectifiez l'assaisonnement au goût. Nappez les quenelles de cette sauce, saupoudrez de gruyère râpé et faites gratiner à four chaud 10 mn.

Vous pouvez ajouter dans la sauce 250 g de champignons de cèpe émincés et sautés au beurre.

BLANQUETTE DE POULET AUX QUENELLES

(4-6 personnes)

Faites revenir au beurre ou à la margarine 1 poulet coupé en morceaux. Retirez-les. Dans la même cocotte, faites blondir 1 oignon, 2 carottes et 1 branche de céleri, le tout émincé. Remettez les morceaux de poulet; couvrez d'eau bouillante, assaisonnez, joignez un bouquet garni et laissez mijoter pendant 1 h. Ajoutez alors 250 g de petits champignons de Paris. Continuez la cuisson 15 mn. Egouttez viande et légumes, gardez le tout au chaud. Retirez le bouquet

Elles sont faites à partir de chair de viande blanche ou de poisson pilée et mélangée à de la pâte à chou, enrichie à volonté de crème fraîche et de blanc d'œuf. Leur préparation ménagère est assez longue et délicate, et on les achète le plus souvent toutes faites en boîte ou chez le charcutier. En sauce, elles sont prêtes à l'emploi; au naturel, elles peuvent s'accommoder de différents façons et servir d'éléments de garniture à de nombreux plats.

garni. Faites un roux avec 30 g de beurre et 1 c à soupe de farine, mouillez avec le bouillon de cuisson filtré, ajoutez 4 à 6 quenelles de veau ou de volaille égouttées, laissez chauffer 10 mn. Nappez le poulet de cette sauce. Servez avec des pommes vapeur ou du riz.

QUENELLES DE VOLAILLE AUX ÉPINARDS

(4 personnes)

Faites cuire le contenu d'un paquet d'épinards surgelés (au beurre ou à l'eau); salez, poivrez, « muscadez ». D'autre part, faites un roux blond avec 50 g de beurre, 2 c à soupe de farine et 1/2 l de lait; assaisonnez et ajoutez 100 g de crème fraîche. Mélangez la moitié de cette sauce aux épinards. Ajoutez à l'autre moitié 8 ou 12 quenelles de volaille en boîte et laissez chauffer doucement. Servez le tout ensemble (vous pouvez passer quelques minutes à four chaud). Accompagnez à volonté de croûtons frits ou d'une purée de pommes de terre.

PAUPIETTES DE POISSON AUX QUENELLES

(6 personnes)

Tartinez 6 filets de merlan avec 6 c à soupe de beurre de crevettes (en pot ou en tube). Enroulez chaque filet ainsi préparé autour d'une quenelle de brochet (en boîte). Ficelez, rangez dans un plat beurré, assaisonnez, mouillez de 2 dl de vin

blanc sec et faites cuire 15 mn à four chaud. Retirez les paupiettes, gardez-les au chaud; laissez réduire le jus de cuisson et liez-le avec 125 g de crème fraîche. Ajoutez un filet de citron et 100 g de crevettes roses décortiquées. Nappez les paupiettes de cette sauce. Servez avec des pommes vapeur.

QUENELLES CHARCUTIÈRE

(6 personnes)

Faites fondre 3 échalotes hachées in situ dans 30 g de beurre ou de margarine. Saupoudrez de 1 c à soupe de farine, laissez cuire pendant quelques minutes en remuant, puis mouillez avec 1/4 l de vin blanc sec et 1 dl de bouillon. Ajoutez le contenu d'une boîte de concentré de tomates, 1 bouquet garni, assaisonnez et laissez réduire du tiers environ. Ajoutez alors 2 c à soupe de câpres, 2 c à soupe de cornichons hachés et 6 grosses quenelles de veau en boîte (égouttées au préalable). Laissez chauffer doucement 10 mn et servez avec du riz créole.

LES QUENELLES DE VOLAILLE MAISON

Faites chauffer 1 dl de lait avec 15 g de beurre et une pincée de sel. Quand le mélange entre en ébullition, versez y d'un seul coup 60 g de farine et desséchez la pâte en remuant vigoureusement (comme pour une pâte à chou). Ajoutez 2 jaunes d'œufs. Étalez cette pâte dans un plat beurré et laissez refroidir.

D'autre part, hachez très finement 400 g de chair de poulet cru (de préférence au mixer). Incorporez 2 blancs d'œufs par fractions tout en mixant. Salez et poivrez. Ajoutez la pâte préparée et mixez à nouveau. Mettez le tout au frais pendant 1 h.

Mettez alors la préparation dans un saladier sur de la glace pilée et incorporez progressivement 1/4 l de crème fraîche légèrement fouettée. Mettez au frais jusqu'au lendemain.

Façonnez alors des quenelles de la grosseur d'un œuf, à l'aide de 2 cuillerées à soupe trempées dans de l'eau chaude; faites-les pocher 15 mn à l'eau frémissante salée et égouttez-les. Elles sont prêtes à être accommodées.

SOLUTION DES JEUX

PASCAL JARDIN,
Le Nain jaune

Peut-être un jour que quelques amis, de ceux qui résistent au vent, diront de moi que, tel mon père et instruit par lui de l'art de la comédie, j'aurai vécu mon désespoir comme il a vécu le sien, le plus gaiement possible.

1 T A B L E B O U F F A R D E
2 A N I E R S P A R I S I A N
3 M A N T E P A R I S I A N
4 B R E T T E S P A P E S P
5 O C R E R Y S N I E R U
6 U H I N C E S T E P I
7 R I C H E H A I R A G O T
8 B E H A I C R I N E S
9 B O Y E R A S E N E T
10 A M M A N T A C T V E A
11 L I E N T R I L O G I E V
12 A L U N I T E N O U E R J E
13 F I R E N T U R N E S R
14 R E S C A M E N E R E I S
15 E U C A F E P A R A T R E

VACANCES SCOLAIRES

Le calendrier des vacances pour l'année scolaire 1979-1980 se présente comme suit :

● **Vacances de Toussaint** : du 31 octobre inclus au 5 novembre inclus.

● **Vacances de Noël** : du 21 décembre inclus au 2 janvier inclus.

● **Vacances de février** : du 9 février inclus au 17 février inclus (Zone A);

du 16 février inclus au 24 février inclus (Zone B);

du 23 février inclus au 2 mars inclus (Zone C).

● **Vacances de Printemps** : du 29 mars après la classe au 13 avril inclus (Zone A);

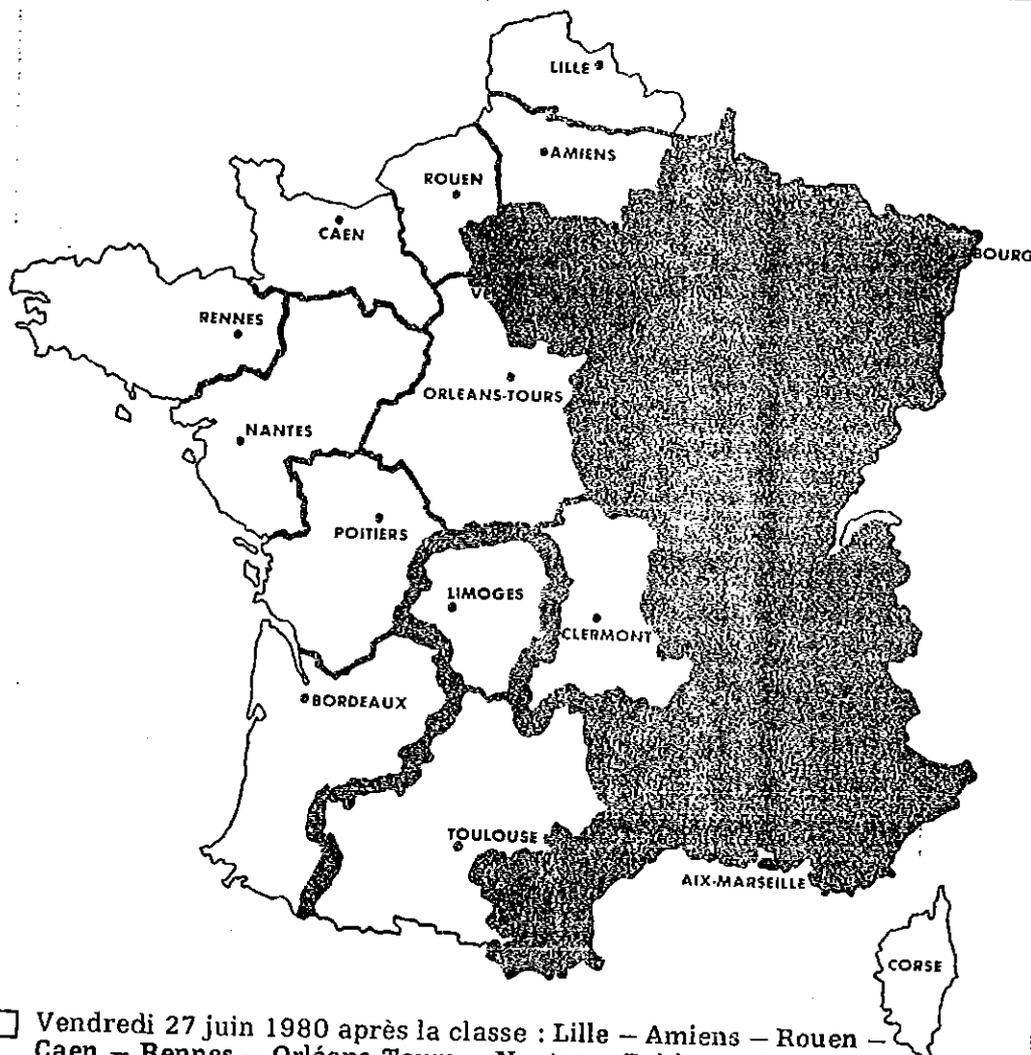
du 5 avril après la classe au 20 avril inclus (Zones B et C).

La Zone A correspond aux académies de Paris, Créteil, Versailles.

La Zone B correspond aux académies de Aix-Marseille, Amiens, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Corse, Lille, Lyon, Nancy, Metz, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Toulouse.

La Zone C correspond aux académies de Besançon, Dijon, Grenoble, Limoges, Montpellier, Nantes, Poitiers, Strasbourg.

● **Vacances d'été** : pour les grandes vacances 1980, la France sera découpée en 5 zones, comme le montre la carte ci-dessous.



□ Vendredi 27 juin 1980 après la classe : Lille – Amiens – Rouen – Caen – Rennes – Orléans-Tours – Nantes – Poitiers – Bordeaux – Corse – Clermont.

▨ Jeudi 3 juillet 1980 après la classe : Paris – Créteil – Versailles.

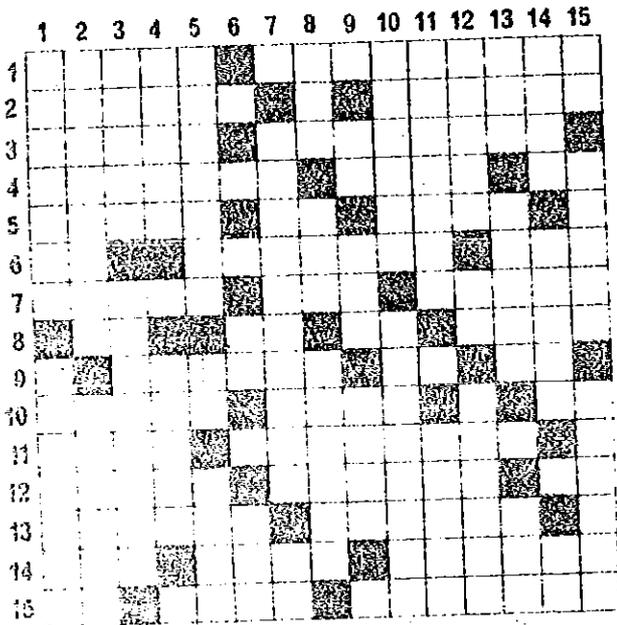
□ Vendredi 4 juillet 1980 après la classe : Limoges – Toulouse.

▨ Mercredi 9 juillet 1980 après la classe : Strasbourg – Nancy – Metz – Reims – Dijon – Besançon – Lyon – Grenoble.

▨ Vendredi 11 juillet 1980 après la classe : Montpellier – Aix-Marseille – Nice.

JEUX

LES MOTS CROISÉS

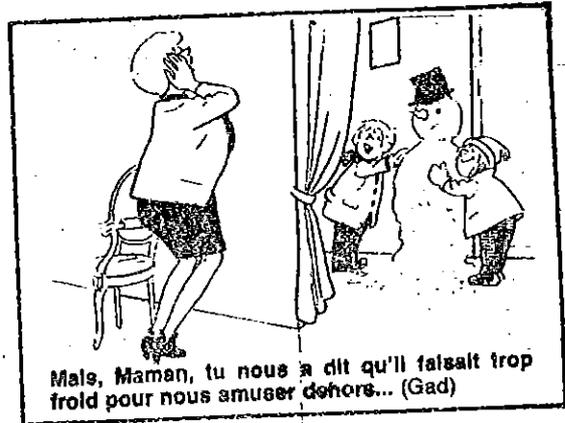


HORIZONTALEMENT

1. Un nom à rallonges. Nom d'une pipe.
2. Ne peuvent manquer de patience. Vieux Pô.
3. Une religieuse pas très... catholique. C'est un fûtèle.
4. Andalès espès. Il fax des butas. Secteur postal.
5. Brexit. Cette cité inapna Lalo. Péfuter.
6. Tête purlan. Commerce familial. C'est un repelle!
7. On peut dire qu'il est sans gêne. Détesté. French cancan.
8. Exclamation. Paresseux. Chrome symbolique. Prénom espagnol.
9. Soustrairas. Dans. Pour lier deux mots.
10. Titre de certains magistrats au Moyen Age. Doigtré. Presque de l'eau.
11. Attache. Un trois... pièces!
12. Posé sur le sol lunaire. Epinceter. Bibi.
13. Exécutèrent. Chambres populaires.
14. Chose latine. Neige. Vers de moins de douzo pieds.
15. Rûçu. Boîte à souls. Père sévère.

VERTICALEMENT

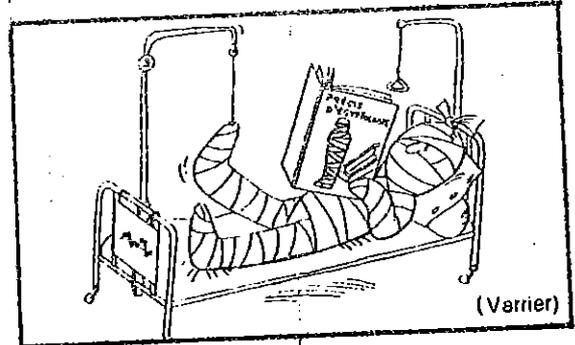
1. Préposé à la caisse. Haute couture.
2. Pas de lois. Groupe de mecs.
3. Ecrites in sol. Sans-travail.
4. Langue baltique. Rase.
5. Ville d'Euhée. Parfois pronom. Vieux Péruvien.
6. Précède un grano. Se dit aussi : lau.
7. Spécialiste des maux d'esprit. Pour moi.
8. Invite à la prière. Mer ét. an gère. Corps de chasse.
9. Initiales religieuses. Ainsi.
10. Dépôt public.
11. Célébrant. Renvoya.
12. Ses affaires ne sont pas toujours bonnes. Intimider.
13. Commode. Détiens. Mettra à la porte.
14. Sigle de république. Est minéral, végétal ou animal. C'est la place de l'étoile.
15. Marque le lieu. Valet de pieds. Fin de verbe.



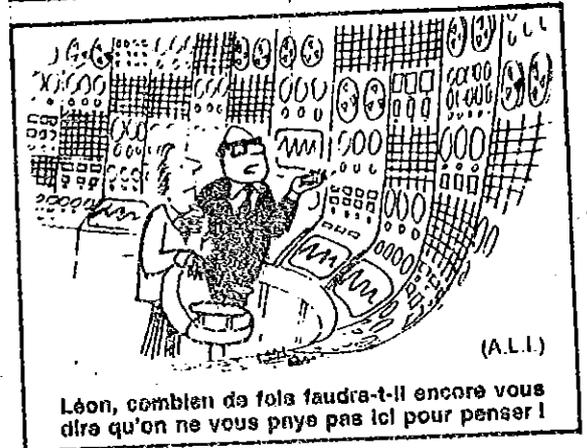
Mais, Maman, tu nous a dit qu'il faisait trop froid pour nous amuser dehors... (Gad)



Sans moi, le pauvre risquerait bien de mourir de froid !... (Gad)



(Varrier)



(A.L.I.)

Léon, combien de fois faudra-t-il encore vous dire qu'on ne vous paye pas ici pour penser !

solution en page :
" Cuisine "